

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4301**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable de produits textiles

Nouvel intitulé : Chef de produits textiles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut supérieur textile d'Alsace (ISTA)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur ISTA, Directeur ISTA

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

241p Textile (organisation-gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable de produits textiles exerce ses activités autour de huit grandes fonctions : 1 - Conception et réalisation des collections

- Etablir et suivre le calendrier de la collection
- Analyser les tendances de mode
- Définir les orientations stylistiques de la collection
- Sélectionner les matières, les gammes de coloris et les dessins
- Choisir les modèles
- Déterminer les thèmes
- Définir une gamme de produits adaptés aux objectifs (besoins clients, tendances) en termes de faisabilité économique et technique
- Calculer les prix de revient industriels (PRI)
- Suivre l'échantillonnage et la mise au point des prototypes
- Coordonner la réactualisation de la collection
- Savoir utiliser l'informatique appliquée à la création textile

2 - Suivi et veille autour des technologies de production des fibres et textiles

- Etablir les cahiers des charges des produits
- S'informer des évolutions techniques et technologiques
- Organiser le suivi de la qualité

3 - Marketing :

- Analyser les ventes des produits de la saison précédente
- Collecter et analyser les informations internes et externes se rapportant au marché du produit et à son environnement économique et culturel
- Conduire des études de marchés
- Analyser la concurrence
- Identifier les besoins des clients et des utilisateurs
- Evaluer les cycles de vie des produits
- Proposer et mettre en œuvre les plans marketing pour les produits : cibles à atteindre, prix de vente, circuit de distribution, argumentaire, campagne de communication, actions promotionnelles
- Organiser les salons professionnels
- Sélectionner les prestataires externes (bureau de style, agence de communication ...)

4 - Achat des matières et des accessoires

- Evaluer les besoins matières et accessoires
- Prospector et évaluer les fournisseurs, en recherchant le meilleur rapport qualité/prix, délais, capacités de production
- Négocier les prix, ristournes, quantités, conditions de paiement et délais de livraison
- Etablir les contrats d'achat en prenant toutes les garanties techniques, économiques et juridiques
- Conclure les marchés
- Suivre l'exécution des contrats d'achats
- Pratiquer l'anglais et en particulier la terminologie textile / habillement

5 - Distribution en fonction des caractéristiques des points de vente

- Concevoir le packaging
- Déterminer les assortiments en fonction des caractéristiques des zones de chalandise des points de vente
- Concevoir les plans merchandising

6 - Vente et gestion des litiges, y compris lors de l'exportation

- Assister la force de vente dans la stratégie de vente et la conception d'outils d'aide à la vente
- Recruter et animer la force de vente (salariés de l'entreprise et/ou agents)
- Fixer les objectifs de vente
- Vendre
- Négocier les prix, ristournes, quantités, conditions de paiement et délais de livraison
- Suivre et fidéliser la clientèle
- Régler les litiges

7 - Gestion financière et prévision

- Etablir et contrôler le budget des collections
- Optimiser la gestion en termes de stocks
- Suivre les ventes de la saison en cours
- Etablir des prévisions de vente et de rentabilité des produits

8 - Suivi logistique

- Suivre les flux de production
- Suivre les livraisons
- Organiser le réassort

9 - Animation et direction des équipes et des hommes

- Animer et diriger des équipes et des hommes
- Coordonner et gérer globalement un projet
- Animer des réunions
- Communiquer et collaborer avec les autres services de l'entreprise
- Rédiger et présenter un rapport
 - Connaître les grandes périodes d'histoire de l'art et de la mode ainsi que leurs caractéristiques - Connaître les différentes fibres textiles, leurs caractéristiques et leurs fonctionnalités
 - Connaître les différents types de liages (tissage, tricotage, non-tissés), leurs caractéristiques et leurs fonctionnalités
 - Connaître les différentes techniques d'ennoblissement, leurs caractéristiques et leurs fonctionnalités
 - Maîtriser les contraintes de confectionnabilité des produits
 - Connaître les normes de référence en matière de qualité
 - Connaître les procédures liées à l'exportation
 - Pratiquer l'anglais et une ou plusieurs langues étrangères et en particulier la terminologie commerciale et textile / habillement
 - Comprendre les mécanismes financiers et budgétaires de l'entreprise
 - Maîtriser les aspects juridiques liés au produit (protection, droits..)
 - Maîtriser l'informatique de gestion
 - Maîtriser les outils statistiques
 - Connaître les techniques de créativité
 - Connaître des flux économiques et commerciaux des fibres, des supports et des produits finis
 - Connaître les procédures liées à l'importation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le responsable de produits textiles est un salarié des entreprises (PME ou grandes entreprises) de l'industrie textile (filature, tissage, ennoblissement, confection, broderie...), de l'habillement (prêt à porter, sport, lingerie, vêtement professionnel), de la distribution (centrales d'achats, grands magasins), du secteur ameublement / décoration ou des textiles techniques.

Il est généralement rattaché au Directeur Marketing, Commercial ou Achats et peut reporter directement au Directeur Général dans des structures de taille réduite.

Chef de produit Acheteur / acheteuse du commerce

Chef de rayon

Responsable de produits textiles

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1705 : Marketing

M1101 : Achats

D1503 : Management/gestion de rayon produits non alimentaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après un parcours de formation de deux ans. Les évaluations s'effectuent sur la base de : - Contrôle semi-continu : tests intermédiaires et finaux, écrits

- Rapport de stage : un rapport en fin de chaque année, démontrant l'apport réel du stagiaire à l'entreprise (problématique, méthodologie, solutions préconisées et mises en œuvre, approche financière). Rapport évalué par 2 correcteurs professionnels du textile
- Soutenance de stage : une soutenance en fin de chaque année devant un jury composé de la direction et d'un minimum de 8

professionnels issus de la filière textile - habillement -distribution

- Evaluation par le tuteur professionnel : 5 grilles d'évaluation au cours des 2 années remplies par le tuteur professionnel

-Exercices, dossiers, et études de cas : mise en application pratique des connaissances acquises, par exemple dans les domaines tels que marketing, processus de collection textile et habillement, création, graphisme

- Mises en situation : simulations d'entretiens de vente et de négociation commerciale, filmées et débriefées

-Projets de groupes :

* Evénement Médiatique (EM) : organisation par une promotion complète d'une soirée de gala + événement annexe (collecte de vêtements, colloque professionnel...).

* Entreprise virtuelle : étude de cas globale donnant lieu à un dossier complet (dossier collection et business plan) ainsi qu'à une soutenance devant un jury de professionnels. Travail réalisé par équipe de 5 étudiants, réparti sur les 6 derniers mois de la formation.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	12 membres dont 1 industriel extérieur à l'organisme
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle	X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2008.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 10 juillet 1992 publié au Journal Officiel du 25 juillet 1992 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 2 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique, modifié par l'arrêté du 11 décembre 1997 publié au Journal Officiel du 21 décembre 1997, et par l'arrêté du 19 janvier 1998 publié au Journal Officiel du 4 février 1998.

Arrêté du 11 décembre 1997 publié au Journal Officiel du 21 décembre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : Modification de l'arrêté du 2 octobre 1997

Arrêté du 19 janvier 1998 publié au Journal Officiel du 4 février 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : Modification de l'arrêté du 2 octobre 1997

Arrêté du 8 février 2001 publié au Journal Officiel du 15 février 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.ista.asso.fr>

Lieu(x) de certification :

INSTITUT SUPERIEUR TEXTILE D'ALSACE (ISTA) 12, rue de la Bourse

68100 Mulhouse

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Chef de produits textiles